

AVIS DE MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Aix en Provence

Correspondant : M. Maurice CHAZEAU, Hôtel de ville CS 30715, 13616 Aix-en-provence cedex 1, tél. : 04 42 91 92 89, télécopieur : 04 42 91 91 77, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : TRAVAUX ET MAINTENANCE ÉLECTROMÉCANIQUE DES USINES ET STATIONS

Type de marché de travaux : exécution

Code NUTS : FR824

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- L'accord-cadre est conclu pour une période initiale allant du 13/06/2017 au 31/12/ 2017. Il pourra être reconduit par tacite reconduction 3 fois 1 an, sauf décision contraire du pouvoir adjudicateur, sans pouvoir excéder le 31 décembre 2020.

Le présent avis correspond à un avis périodique constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée.

Il est précisé que la retenue de garantie a pour seul objet de couvrir les réserves à la réception des travaux, ainsi que celles formulées, le cas échéant, pendant le délai de garantie.

Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement est de 30 jours. Financement sur le budget de la Ville.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Les opérateurs économiques peuvent se présenter sous forme de groupement conjoint ou de groupement solidaire

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Capacité économique et financière

Capacités techniques et professionnelles

- Situation juridique - références requises : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 (Interdictions de soumissionner obligatoires et générales et facultatives) et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (ou remplir le DC1).

- Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (ou remplir le DC2).

Pour les entreprises nouvellement créées, ne pouvant pas déclarer leur chiffre d'affaires sur les trois derniers exercices, la ville accepte toute déclaration de banques, ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature

Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier :

- Le certificat précité pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Qualifications

54 - Equipement des stations de pompage, refoulement et de relèvement.

- 541 Eau claire (eau à usage public ou agricole)

5411 Stations dont le produit pression (bars) par débit (m³/h) est > ou égal à 8 000

5412 Stations dont le produit pression (bars) par débit (m³/h) est < à 8 000

5413 Traitement des eaux de pompage

- 542 Eaux usées

5421 Stations d'un débit > ou égal à 250m³/h

5422 Stations d'un débit < à 250m³/h

- 544 Bassins tampons

Équipement complexe des bassins tampon utilisant diverses techniques, telles que : dégrillage, pompage, désodorisation, lavage, radier, agitation, aération etc..

63 - Postes et installations électriques.

631 Installations clients

632 Postes de distribution

633 Alimentation BT et automatismes

634 Télétransmission

6341 Supervision

6342 Télégestion

6343 Télésurveillance

64 - Réseaux souterrains électriques.

641 En zone urbaine

6411 HTB? 50 kV

6412 HTA de 1 à 50 kV

6413 BT < 1 kV

642 En zone non urbaine

Marché réservé : Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- **Prix des prestations (60 %)**
- **Valeur technique (40 %)**

• Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 13 mars 2017 à 12 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 17 MAINT ELEC

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille., 22, 24, Rue de Breteuil, 13281 Marseille cedex 06, tél. : 04 91 13 48 30, télécopieur : 04 91 81 13 87

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL) Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales, Place Félix-Baret CS 80001, 13282 Marseille cedex 06, tél. : 04 91 15 63 74, télécopieur : 04 91 15 61 90

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Marseille., 22, 24, Rue de Breteuil., 13281 Marseille cedex 06, tél. : 04 91 13 48 13, télécopieur : 04 91 81 13 87

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Travaux et maintenance des usines et stations d'eau potable

Lot(s) 2 Travaux et maintenance des usines et stations d'eaux usées

Date d'envoi du présent avis : 10 FEVRIER 2017

Maurice CHAZEAU
Maire-Adjoint
Délégué aux marchés publics
et aux délégations de service public